



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 12 mars 2025

N° d'affaire : 2024.GRPARL.78

Dans l'intérêt d'une bonne couverture en soins de base : clarifier la collaboration entre les médecins et les pharmacies en cohérence avec la Stratégie de la santé (soins intégrés)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Chiffre 1:	Adoption (Oui 143, Non 4, Abstentions 7)
Chiffre 2:	Adoption (Oui 93, Non 54, Abstentions 7)
Chiffre 3:	Adoption (Oui 145, Non 6, Abstentions 4)
Chiffre 4:	Adoption (Oui 93, Non 56, Abstentions 6)

Berne, le 12 mars 2025

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général